

Le Rotaract soutient les « Étoiles Bleues »

Partenaire de la première heure, le Rotaract Hyères-Carqueiranne organise samedi 14 novembre au mas du Pourret une soirée de gala au bénéfice de l'association « Les Étoiles Bleues ». « Le Rotaract est le Rotary des 18-30 ans. Nous sommes un groupe de jeunes étudiants, chefs d'entreprises, viticulteurs... de tous horizons sociaux motivés et dynamiques et nous œuvrons pour soutenir des associations locales » explique le président Jean-Marie Novaro.

Afin d'attirer un maximum de participants, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands en proposant un gala avec une première partie animée par une chanteuse, un repas gastronomique et une soirée dansante le tout pour 45 euros. Une initiative qui va droit au cœur de Gilles Bidaut, président des « Étoiles Bleues » et



De g. à d. : Jean-Marie Novaro, Jean-François Charrat et Gilles Bidaut, vice-président et président des « Étoiles Bleues », Dominique et Claude Bertaut.

(Photo C. P.)

de Claude et Dominique Bertaut, les parents d'Audrey, gendarme tuée à Collobrières le 17 juin 2012.

« Depuis ce terrible drame, la famille Novaro du mas du Pourret et le Rotaract nous épaulent. Grâce à leur soutien et celui de tous nos par-

tenaires, l'association est aux côtés des orphelins de la gendarmerie de la région PACA et depuis peu de Lorraine et de Bourgogne, les régions d'origine d'Alicia et d'Audrey. Nous espérons que cette soirée ouverte à tous sera un succès ».

Le président rappelle également que l'opération « Le blé des Étoiles Bleues » est en cours et que les sachets de blé sont en vente dans les 35 boulangeries partenaires du département.

C. P.

Réservations : 06.14.10.51.36.

La Foulée des Étoiles Bleues se prépare

Ancrée dans le calendrier sportif pierrefeucaïn, la Foulée des Étoiles Bleues va connaître sa troisième édition les 20 et 21 juin.

Organisée à la mémoire d'Audrey Bertaud et d'Alicia Champlon, les deux gendarmes assassinées en service à Collobrières le 17 juin 2012, la manifestation rassemble chaque année plus de 800 participants. Un cap qu'elle compte bien dépasser grâce à un programme enrichi de plusieurs nouveautés et étalé sur deux



L'épreuve devrait connaître l'affluence. (Photo C. P.)

jours. Les inscriptions en ligne sont déjà nombreuses, alors il n'y a plus une minute à perdre...

Le programme

Samedi 20 juin : 18 h, la Foulée des p'tites étoiles (de

6 à 12 ans). 19 h, la Foulée d'Audrey et Alicia, parcours de 6 km réservé aux femmes (course ou marche). 19 h 45, canicross de 6 km. 21 h 30, la Nuit des étoiles bleues, nocturne de 14 km. **Dimanche 21 juin : 8 h, le Trail des Étoiles Bleues 32 km ; 8 h 30, Canitrail ; 14 km ; 9 h 30, la Foulée des Étoiles Bleues.**

Infos :

www.17street.com

Contact : 06.95.59.39.67.

Inscriptions en ligne :

www.timingzone.com

Répétition générale à Pierrefeu avant « La foulée des étoiles bleues »

Ancien gendarme et sportif aguerri, Laurent Urban s'est converti dans l'organisation d'événements sportifs et festifs. Avec sa société L7 Street, il organise depuis trois ans la manifestation emblématique de l'association Les étoiles bleues : La foulée des étoiles bleues. Une manifestation qui a pris beaucoup d'ampleur en peu de temps, rassemblant plus de 500 participants en 2014. Rencontre.

Qu'allez-vous proposer pour cette nouvelle édition ?

L. U. : Plein de nouveautés dans le programme. Déjà la manifestation va se tenir sur deux jours, le samedi 20 et le dimanche 21 juin. En plus du trail des étoiles bleues de 32 km et du parcours des étoiles de 14 km, il va y avoir une course réservée aux enfants de 6 à 12 ans, une course pour les femmes et une nocturne de 14 km.



Des gendarmes sont venus de tout le département, hier matin, pour participer à la reconnaissance du parcours de la prochaine édition de « La foulée des étoiles bleues », qui se tiendra les 20 et 21 juin. (Photo C. P.)

Nous proposerons également un canitrail dimanche. Il y aura un classement scratch, un classement par catégories, un pour les clubs, les gendarmes et les forces de sécurité ainsi qu'un challenge deux courses/deux jours pour les plus courageux.

Et pour s'inscrire ?

Il suffit de se rendre sur le site « La foulée des étoiles bleues 2015 ». Attention, les places sont limitées à 500 pour les 14 km et à 300 pour le trail 32 km ! Nous espérons bien faire le plein. Il ne faut pas oublier que les fonds récoltés servent à soutenir les orphelins de la gendarmerie.

C. P.



Laurent Urban, l'organisateur de l'épreuve.

Reconnaissance du parcours et recueillement

Répétition générale hier matin à Pierrefeu pour les organisateurs de « La foulée des étoiles bleues » qui ont proposé aux gendarmes du département de découvrir en avant-première les parcours de la manifestation sportive qui se tiendra le 20 et 21 juin. Venus de Toulon, Hyères, Gassin, Draguignan, Brignoles..., ils étaient plus d'une centaine à répondre à l'invitation. Accueillis par le Capitaine Walinski, commandant de la Communauté de brigades de Pierrefeu-Collobrières, et par le président des étoiles bleues, Gilles Bidaut, les concurrents se sont rassemblés devant la stèle commémorative pour respecter une minute de silence à la mémoire de leurs collègues et amis



Le colonel Damien Choutet, commandant du groupement du Var, s'est élancé aux côtés de ses troupes.

Audrey et Alicia, avant de s'élancer sur les pistes des Maures pour 14 ou 6 km : « Cette matinée va nous permettre de tester les parcours mais c'est surtout l'occasion de nous retrouver entre nous ».

C. P.

« Les Étoiles Bleues » poursuit sa mission



Gilles Bidaut entouré de Patrick Martinelli et de Marc Benintendi. (Photo C. P.)

L'assemblée générale de l'association « Les Étoiles Bleues » s'est tenue, samedi soir, salle André-Malraux. Entouré du maire Patrick Martinelli et de l'adjoint aux associations Marc Benintendi, le président Gilles Bidaut a dressé le bilan d'activités et le bilan financier 2015 avant de présenter les projets 2016 : « *La première manifestation sera un grand loto qui aura lieu dimanche 27 mars à 15 h ici-même. Un match de foot entre des célé-*

brités et des gendarmes est actuellement à l'étude. La 4^e édition de la Foulée des Étoiles Bleues sera organisée les 25 et 26 juin en partenariat avec Olivier Berzal ».

Le président a ensuite rappelé que l'action des Étoiles Bleues était principalement liée aux dons et partenariats financiers.

Après les remerciements d'usage, un diaporama des activités de l'année a été projeté pour clore la réunion.

C. P.

Drame de Collobrières : les accusés devant les juges

A l'ouverture du procès devant les assises du Var, pour les meurtres des gendarmes **Aldia Champion** et **Audrey Bertaut**, **Abdallah Bourmezaar** continue à assumer et innocente Inès Farhat

Si elle reconnaît avoir tiré sur le gendarme, elle nie l'assassinat. Elle reconnaît avoir tiré sur le gendarme, elle nie l'assassinat. Elle reconnaît avoir tiré sur le gendarme, elle nie l'assassinat.

Les accusés à la barre de la cour d'assises du Var, pour les meurtres des gendarmes Aldia Champion et Audrey Bertaut, sont **Abdallah Bourmezaar** et **Inès Farhat**. Bourmezaar continue à assumer et innocente Farhat.



Enquêteurs convaincus du rôle actif d'Inès Farhat

Bourmezaar n'a pas été mis en joue, selon un gendarme

Un élément fondamental du procès est la détermination de la culpabilité de chaque accusé. Les juges doivent évaluer les preuves et les témoignages.

Les juges ont entendu les témoignages des enquêteurs et des experts. Ils ont également examiné les preuves matérielles.

Les enquêteurs ont été convaincus du rôle actif d'Inès Farhat. Ils ont constaté qu'elle avait tiré sur les gendarmes et qu'elle avait tenté de fuir.

Bourmezaar a soutenu qu'il n'avait pas été mis en joue. Il a affirmé qu'il avait été victime d'une agression et qu'il avait réagi en conséquence.

Un pistolet inutilisable



Les armes des gendarmes, des policiers. Sig Sauer à gauche.

Quatre balles mortelles tirées à peu de distance

Les enquêteurs ont constaté que quatre balles mortelles ont été tirées à une courte distance des gendarmes. Cela indique une agression rapprochée.



Les accusés **Abdallah Bourmezaar** (à gauche) et **Inès Farhat** (à droite).

« Les familles se prennent la cruauté des faits en plein visage »

Malgré une telle gravité de la condamnation de Bourmezaar, les familles des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère.



Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

Les échos du procès

Le procès a suscité de nombreux débats et discussions. Les médias ont largement couvert les événements.



Le général **Guillaume** et le colonel **Champion**, pour leurs représentants de la gendarmerie en force et dans le Var.

Le procès a suscité de nombreux débats et discussions. Les médias ont largement couvert les événements.

Le général **Guillaume** et le colonel **Champion**, pour leurs représentants de la gendarmerie en force et dans le Var.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

Les proches des victimes ont exprimé leur tristesse et leur colère. Ils ont demandé que justice soit faite et que les responsables soient punis.

« Audrey était une gendarme heureuse »

PROCÈS. Le meurtre de deux gendarmes à Collobrières (Var) en 2012 par un délinquant récidiviste avait provoqué une vive émotion. A la veille de l'audience, le frère de l'une des victimes livre ses sentiments.



Collobrières (Var), le 19 juin 2012. Un hommage national avait été rendu aux deux gendarmes tuées, Audrey Bertaute et Alicia Champion.



Abdallah Boumeziar, 32 ans, a reconnu avoir tué les deux jeunes femmes lors d'un cambriolage.

C'EST UN DÉLINQUANT multirécidiviste de 32 ans, Abdallah Boumeziar, qui comptait à partir de ce matin devant la cour d'assises de Draguignan (Var) pour les meurtres de deux femmes gendarmes, l'adhucante Alicia Champion, 29 ans, et la chef Audrey Bertaute, 35 ans. La compagne de l'accusé, Inès Farhat, 22 ans, est jugée pour complicité. Le soir du 17 juin 2012, les forces de l'ordre avaient été appelées peu après 22 heures pour un cambriolage dans le village de Collobrières, perché dans le massif des Maures. Abdallah Boumeziar avait réussi à s'emparer de l'arme de service d'Audrey Bertaute avant de l'abattre. Il s'était ensuite lancé à la poursuite d'Alicia Champion, partie rejoindre son véhicule pour appeler des renforts. L'affrontement entre les filles, elle n'avait pu s'échapper à la folle manœuvre de Boumeziar qui l'avait écharpée de trois balles dans la tête. Un hommage national avait été rendu aux deux gendarmes. Leur récit en service avait suscité une intense émotion.

« C'est la première fois, le frère d'Audrey Bertaute, Stéphane, 43 ans, pompier de Paris, romancier de sa double et de ses incantations ».

Qu'était Audrey, votre sœur ? **STÉPHANE BERTAUTE.** Audrey était une ravissante jeune femme. C'était un rayon de soleil, un optimiste à toute épreuve. Audrey, c'était une maman qui adorait ses filles, Emma et Lily. Audrey, c'était la hennire, elle aimait prendre soin de ses parents. Elle avait toujours pour eux de petites attentions. Audrey, c'était aussi la fraternité. Mais c'était bien plus qu'une petite sœur, elle était une confidente, une amie. Audrey, c'était la gentillesse et la générosité. Elle avait le don d'étrébellir les moments

qu'ils deviennent de grands moments de bonheur, juste comme ça, pour que les gens présents soient heureux. Elle était magique. **Pourquoi était-elle devenue gendarme ?** Elle aimait ce métier. Elle était épanouie dans les valeurs qu'elle représentait. Elle avait le souci d'aider les gens. Audrey, c'était une femme loyale, réfléchie et très humaine.

« Sa voix résonne encore dans ma mémoire. Son absence est abyssale. Cela obsède, ronge, c'est lancinant. Malgré cela, il faut vivre. »

Stéphane, le frère d'Audrey Bertaute

dans ses rangs. Son frère, c'était son soutien. Ce soutien suffisait à atténuer les tensions. Jamais méprisante, elle trouvait les mots pour mettre en confiance et trouver une solution aux problèmes.

Qu'attendez-vous de ce procès ? Cela fait deux ans et demi qu'Audrey et Alicia ont été assassinées, la douleur est profonde et quotidienne. On attend que justice soit rendue, mais aucune sanction ne sera à la hauteur de notre peine. Ils vont comparaître pour meurtre et assassinat de deux gendarmes, mais sera-t-elle consciente

qu'ils ont détruit deux familles ? Endeuillé et choqué des enfants, des parents, des amis, des collègues et tout un pays ? On espère également une réconciliation de la justice. Je pense que si Audrey et Alicia avaient su qu'il y avait un homme potentiellement dangereux à cette adresse, elles seraient intervenues de manière différente et seraient encore parmi nous.

« Comment vous êtes-vous préparé à cette audience ?



Audrey Bertaute intervenait sur un cambriolage. Son meurtrier avait réussi à se saisir de l'arme de la gendarme avant de l'abattre. (Cécile Gendreau)

« Comment vous êtes-vous préparé à cette audience ?

J'ai lu l'ordonnance de mise en accusation pour savoir ce qui s'est réellement passé ce 17 juin. Mais on ne se prépare pas à un tel procès, on subit. Personne n'est prêt à endurer la reconstitution d'un drame qui raconte le meurtre d'un membre de sa famille. Mais nous serons présents, unis, et nous ferons face.

De quelle manière votre vie a changé ?

Un bel drame marque un bel rouge-orox qui ont obsédé Audrey. Tout me manque chez elle. Surtout ce coup de téléphone quotidien : « Salut, c'est moi, ça va ? » Sa voix résonne encore dans ma mémoire. Son absence est abyssale. Cela obsède, ronge, c'est lancinant. Malgré cela, il faut vivre.

La justice a-t-elle failli en laissant cet homme libre ?

Je ne pense pas être objectif sur cette question. Lorsque l'on est confronté au mal à comprendre pourquoi cet homme était en liberté dans ce village de Collobrières, sans que les forces de l'ordre ne soient alertées de sa présence. La semaine qui précède le drame, il comparait pour avoir agressé sa propre mère à La Seyne-sur-Mer. L'annulation des peines planchées par M^{me} Taubin, pour les personnes sous le coup de la récidive, ont-elles eu une incidence sur ce drame ? Mon père a écrit une dizaine de lettres à la ministre de la Justice pour lui demander des explications, mais il n'a jamais eu de réponse de sa part.

Photos : AFP / J. B. / J. B. / J. B.